

## Mémoire

# Projet de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay–Lac-Saint-Jean

---

Un pivot pour une relance  
économique dans le respect des  
concepts de développement  
durable

Le 21 mai 2015

**Déposé par :**

Monsieur Éric Dufour, CPA, CA  
Vice-président régional Saguenay–Lac-Saint-Jean,  
Chibougamau et Côte-Nord


**Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L.**  
**Société en nom collectif à responsabilité limitée**

255, rue Racine Est  
Bureau 800  
Chicoutimi (Québec) G7H 7L2

Téléphone : 418 549-4142  
Télécopieur : 418 549-3961  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

# Table des matières

---

	<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>p. 1</b>
	2	Contexte	p. 4
	3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 6
	4	Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site	p. 10
	5	Retombées économiques totales du projet	p. 23
	6	Avantages pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	p. 27
	7	Conclusion	p. 35

# Avant-propos

---

Raymond Chabot Grant Thornton et son vice-président régional Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chibougamau et Côte-Nord, monsieur Éric Dufour, sont reconnus pour leur intérêt et leur solide expertise à l'égard des enjeux socioéconomiques. Monsieur Dufour est d'ailleurs convaincu que le Projet du Lac à Paul représente un pivot important pour une relance économique dans le respect du concept de développement durable pour notre région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Notre pouls terrain au sein de l'entreprise privée régionale nous porte à considérer qu'il faut ajouter la filière minière à notre structure économique afin de balancer la pression portée sur les secteurs de la forêt, de l'aluminium et de l'alimentaire.

# À propos de Raymond Chabot Grant Thornton

---


Fondée en 1948, la société Raymond Chabot Grant Thornton figure aujourd'hui parmi les chefs de file dans les domaines de la certification, de la fiscalité, des services-conseils, du redressement d'entreprises et de l'insolvabilité. Cette force repose sur une équipe de près de 2 300 personnes, dont quelque 230 associés, réparties dans plus de 100 bureaux au Québec, dans l'est de l'Ontario et au Nouveau-Brunswick. Soulignons également que, depuis plus de 30 ans, Raymond Chabot Grant Thornton est membre de Grant Thornton International Ltd, offrant à sa clientèle l'accès à l'expertise de cabinets membres et de cabinets représentants dans plus de 100 pays.

En région, l'organisation compte près de 120 employés et possède des places d'affaires à La Baie, Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau. Elle a aussi des places d'affaires à Chibougamau et à Forestville.

En plus des services traditionnels d'un bureau comptable, la firme possède un service de soutien stratégique pour les organisations grâce à des consultants spécialisés en études socioéconomiques, en relève entrepreneuriale, en culture organisationnelle, en ressources humaines, en management, en coaching et bien d'autres services extra-comptables. Ceci lui permet d'être sur le terrain, d'avoir le pouls et de partager les enjeux du marché et des organisations du territoire.

# Table des matières

---

1	Introduction	p. 1
 2	<b>Contexte</b>	<b>p. 4</b>
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 6
4	Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site	p. 10
5	Retombées économiques totales du projet	p. 23
6	Avantages pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	p. 27
7	Conclusion	p. 35

# Contexte et résultats de l'analyse du projet d'Arianne Phosphate

- Des dépenses importantes sont prévues sur la durée de vie du projet :
  - Construction et maintien des actifs de la mine : 1 679,4 M\$,
  - Exploitation minière : 7 446,4 M\$,
  - Restauration du site minier : 47,0 M\$;
- Le projet du Lac à Paul représentera le plus important investissement réalisé dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au cours des dix dernières années;
- Plusieurs emplois seront créés directement et indirectement durant la construction et l'exploitation de la mine, notamment :
  - 475 emplois créés directement sur le site minier pour la construction des installations,
  - 375 emplois créés directement par Arianne Phosphate pour les activités minières après la mise en service,
  - Une centaine d'emplois créés pour le transport du minerai.

Des retombées économiques totales de plus de 12 G\$ sont prévues pour l'ensemble du Québec ainsi qu'une moyenne de 1 670 emplois soutenus durant la durée de vie du projet. De plus, des recettes globales de près de 4 G\$ sont prévues pour les gouvernements.

# Table des matières

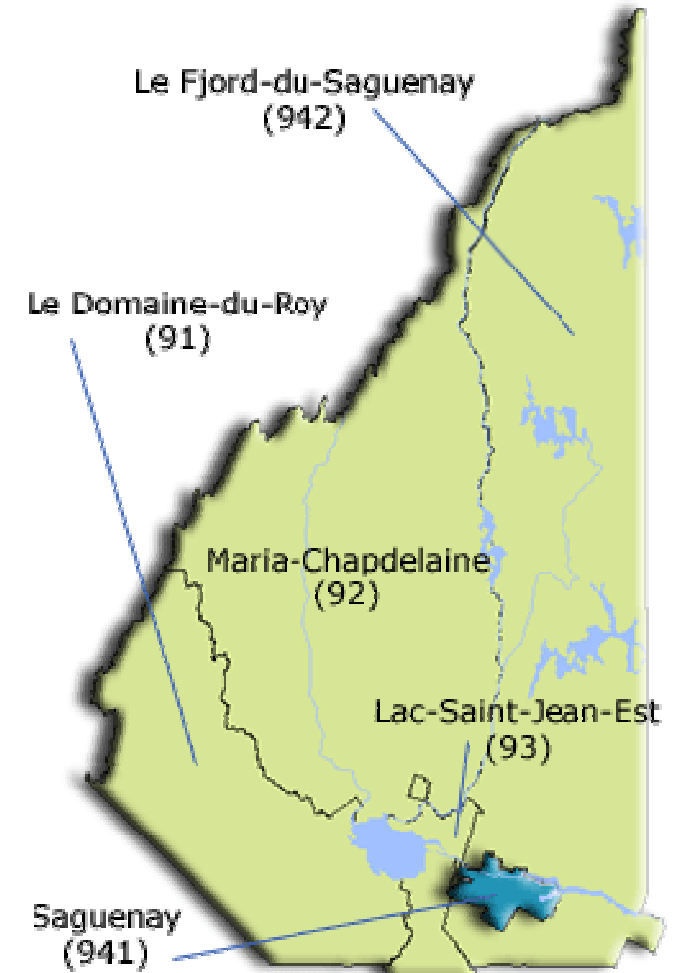
---



1	Introduction	p. 1
2	Contexte	p. 4
<b>3</b>	<b>Projet du Lac à Paul et portrait économique régional</b>	<b>p. 6</b>
4	Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site	p. 10
5	Retombées économiques totales du projet	p. 23
6	Avantages pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	p. 27
7	Conclusion	p. 35

# Portrait économique régional – Occupation du territoire et démographie

- La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean représente 3,39 % de la population totale du Québec en 2012, soit 273 009 habitants;
- Le territoire (95 892 km<sup>2</sup>) a une densité de population de 3 habitants/km<sup>2</sup>;
- La ville de Saguenay représente environ 50 % de la population totale de la région;
- Entre 2006 et 2011, la population régionale a décliné de 0,2 %, alors que le reste du Québec a enregistré une croissance de 4,6 %. Les perspectives démographiques laissent entrevoir la poursuite de la décroissance au cours de la prochaine décennie.



Sources : Ministère des Finances et de l'Économie, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Portrait régional, automne 2013  
ISQ



# Projet du Lac à Paul : distinction avantageuse par rapport aux projets d'investissement en cours dans la région

- Plusieurs projets d'investissement sont en cours ou ont été achevés au cours des dernières années dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le projet du Lac à Paul constituerait le projet le plus important en matière d'investissements initiaux depuis une décennie.

Projet	Propriétaire	Emplacement	Valeur des investissements initiaux	Années de construction	Statut
<b>Projet minier du Lac à Paul</b>	<b>Ariane Phosphate</b>	<b>Lac à Paul</b>	<b>1 276 M\$</b>	<b>2014 à 2017</b>	<b>À venir</b>
Parc éolien de Rivière-du-Moulin	EDF Énergies Nouvelles	MRC Fjord du Saguenay/Charlevoix	800 M\$	2013 à 2015	En cours
Prolongement de la route 167 vers les Monts Otish	Ministère des Transports et Stornoway	Chibougamau - Monts Otish	472 M\$	2012 à 2014	En cours
Construction d'un centre de détention	Société immobilière du Québec	Roberval	115 M\$	2012 à 2014	En cours
Autoroute 70, tronçon Chicoutimi-Ligne Bagot	Ministère des Transports	Chicoutimi-La Baie	50 M\$	2011 à 2014	En cours
Aluminerie Arvida, centre technologique AP60	Rio Tinto Alcan	Saguenay	1 208 M\$	2008 à 2013	Achevé
Construction d'une turbine	Hydro-Québec	Shipshaw	228 M\$	2008 à 2012	Achevé
Agrandissement et modernisation de la Mine Niobec	Gestion lamgold	Mine Niobec	88 M\$	2007 à 2012	Achevé
Aluminerie et usine d'anodes, usine pilote AP50	Rio Tinto Alcan	Saguenay	650 M\$	2008 à 2009	Achevé
Modernisation de la base militaire	Défense nationale du Canada	Bagotville	70 M\$	2007 à 2010	Achevé
Centrale électrique – complexe Péribonka IV	Hydro-Québec	Péribonka	1 200 M\$	2003 à 2009	Achevé

Source : Commission de la construction du Québec

# Projet du Lac à Paul : distinction avantageuse par rapport aux projets d'investissement en cours dans la région



INFRASTRUCTURES

MAIN-D'ŒUVRE

Succès

RESPECT DU MILIEU

FINANCEMENT



Respect du concept de développement durable




Économie régionale



Reconnaissance collective

# Table des matières

---

1	Introduction	p. 1
2	Contexte	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 6
 4	<b>Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site</b>	<b>p. 10</b>
5	Retombées économiques totales du projet	p. 23
6	Avantages pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	p. 27
7	Conclusion	p. 35

# Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site

## Budget de construction et de maintien des actifs de près de 1,7 G\$

- Cette section évalue les retombées économiques associées aux travaux de construction de la mine ainsi qu'aux dépenses de capital effectuées tout au long du projet pour le maintien des actifs;
- Les principaux postes de dépenses considérés sont les suivants :
  - Les investissements initiaux sur le site de la mine, notamment les coûts d'aménagement du site, de construction de l'usine de traitement du minerai, des lignes électriques et des infrastructures de traitement des eaux ainsi que les coûts IACG (ingénierie et conception, approvisionnement, construction et gestion de projets),
  - Les investissements pour la construction des infrastructures de transport, notamment pour l'aménagement de la route menant au site minier ainsi que les installations portuaires à Saint-Fulgence,
  - Les coûts de maintien des actifs sur la durée de vie de la mine.

Cela représente des investissements de 1 031,6 M\$ sur le site de la mine, de 243,8 M\$ en infrastructures de transport et de 404,0 M\$ en maintien d'actifs sur la durée de la mine.

# Investissements de 1 031,6 M\$ sur le site de la mine

Éléments	M\$ CA
Usine de traitement	494,3
Projet, général	113,9
Site de la mine, général	68,6
Développement de la mine	44,6
Mine à ciel ouvert	31,1
Construction, installations et services temporaires	24,3
Construction, soutien/équipements/consommables	60,6
Services IACG	64,8
Contingences	77,6
Coûts du propriétaire	51,9
<b>Total – Investissements sur le site de la mine</b>	<b>1 031,6</b>

\* Basé sur une capacité de traitement de 55 000 tonnes par jour

# Investissements de 243,8 M\$ en infrastructures de transport et de 404,0 M\$ en maintien d'actifs sur la durée de la mine

Éléments	M\$ CA
Infrastructures et installations hors du site	176,3
Construction, installations et services temporaires	8,1
Construction, soutien/équipement/consommables	3,5
Services IACG	21,9
Contingences	19,0
Coûts du propriétaire	15,0
<b>Total – Investissements dans les infrastructures de transport</b>	<b>243,8</b>

Éléments	M\$ CA
Investissements pour le maintien des actifs sur la durée de vie de la mine	404,0

# Valeur ajoutée de 790 M\$ au Québec et 8 199 emplois (années-personnes) créés ou soutenus

- Les retombées économiques totales liées aux travaux de construction et de maintien des actifs pour le Québec sont estimées à 790 M\$, dont 127 M\$ en effets directs;
- Les salaires représenteraient environ 61 % de cette valeur ajoutée;
- Les travaux de construction permettraient la création ou le maintien de 8 199 emplois (en années-personnes) dans l'ensemble du Québec. Pendant les travaux de construction, 460 employés seront présents en moyenne directement sur le site pour l'érection des infrastructures minières.

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effet total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	127 031	662 842	789 873
Salaires et traitements avant impôts (en milliers de dollars)	127 031	351 665	478 695
Autres revenus avant impôts (en milliers de dollars)	—	311 178	311 178
Main-d'œuvre (en années-personnes)	996	7 203	8 199

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

# Recettes pour les deux paliers gouvernementaux de plus de 94 M\$ et revenus de parafiscalité de plus de 93 M\$

- Les retombées fiscales découlant des travaux de construction pour le gouvernement du Québec atteindront plus de 58 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à près de 80 M\$;
- Les retombées fiscales pour le gouvernement fédéral atteindront près de 36 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à près de 13 M\$.

Catégories (en milliers de dollars)	Effets directs	Effets indirects	Effet total
<b>Impact pour le gouvernement du Québec</b>			
Impôts sur les salaires et traitements	18 401	33 532	51 933
Taxes de vente	-	1 613	1 613
Taxes spécifiques	-	4 627	4 627
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	17 674	61 629	79 304
<b>Impact pour le gouvernement fédéral</b>			
Impôts sur les salaires et traitements	14 846	20 111	34 957
Taxes de vente	-	391	391
Taxes et droits d'accise	-	1 559	1 559
Parafiscalité (assurance emploi)	1 808	11 190	12 998

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013



# Retombées économiques importantes pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean durant la phase de construction

- La construction de la mine générera des retombées d'importance pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean :
  - Près de 2 250 emplois par année durant la construction,
  - Des revenus d'emplois de plus de 300 M\$;
- L'estimation tient compte de la capacité des industries du Saguenay–Lac-Saint-Jean à s'approprier leur part des retombées économiques dans l'ensemble du Québec;
- Les retombées économiques régionales issues des dépenses de construction sont composées principalement des éléments suivants :
  - Les salaires versés aux employés de la région travaillant sur le chantier de construction,
  - L'achat de biens et services nécessaires à la construction de la mine auprès des fournisseurs régionaux,
  - Les revenus des autres commerces situés dans la région.

Catégories	Impact régional	% de l'ensemble du Québec
Main-d'œuvre (années-personnes)	4 945	60 %
Salaires et traitements avant impôts (k\$)	309 476	65 %
Valeur ajoutée aux prix de base (k\$)	449 084	57 %

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

Hypothèses quant aux capacités régionales de bénéficier des activités économiques générées par les travaux de construction

# Dépenses d'exploitation de plusieurs milliards de dollars sur la durée de vie de la mine

- Cette section évalue les retombées économiques associées aux activités d'exploitation de la mine et de ses installations de transport;
- Les principaux postes de dépenses considérés sont les suivants :
  - Les coûts d'exploitation minière,
  - Les coûts d'exploitation de l'usine de traitement,
  - Les frais généraux et administratifs liés à l'exploitation,
  - Les coûts de transport du concentré vers les installations portuaires de Saint-Fulgence;
- Ariane Phosphate créera 375 emplois pour les activités quotidiennes de la société minière. De plus, une centaine d'emplois seront créés chez des sous-traitants régionaux pour les activités de transport du minerai du site minier vers les installations portuaires de Saint-Fulgence, soit environ 90 emplois pour les activités de camionnage et une dizaine d'emplois liés aux activités portuaires.

L'exploitation de la mine d'Ariane Phosphate générera des dépenses d'exploitation de plusieurs milliards de dollars et permettra la création de 375 emplois directs permanents sur la durée de vie de la mine.

# Dépenses d'exploitation de 7,4 G\$ sur la durée de vie de la mine

Éléments	M\$ CA
Extraction minière	2 172
Consommables : carburant, pièces, explosifs, produits chimiques, etc.	1 938
Transport de la mine au port	1 110
Énergie électrique	1 063
Main d'œuvre (excluant la main-d'œuvre d'exploitation minière)	514
Administration et frais généraux	339
Entretien et équipement	309
<b>Total – Dépenses d'exploitation</b>	<b>7 446</b>

\* Basé sur une capacité de traitement de 55 000 tonnes par jour

# Valeur ajoutée de près de 12 G\$ pour le Québec et plus de 1 470 emplois créés sur une base annuelle

- Les retombées économiques totales (effets directs et indirects) liées à l'exploitation minière pour le Québec sont estimées à plus de 11,7 G\$, dont 8,8 G\$ en effets directs :
  - Les salaires représenteraient environ 20 % de la valeur ajoutée,
  - Les revenus nets avant impôt tirés de l'exploitation représenteraient environ 80 % de la valeur ajoutée;
- Les activités liées à l'exploitation de la mine permettront la création ou le maintien de 38 240 emplois en années-personnes dans l'ensemble du Québec, soit l'équivalent de 1 470 emplois sur une base annuelle, durant les 26 années d'exploitation de la mine. Ces emplois créés incluent les 375 emplois créés directement par Arianne Phosphate pour les activités de la société et la centaine d'emplois nécessaires aux activités de transport du minerai.

Catégories	Effets directs	Effets indirects	Effet total
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	8 780 889	2 967 969	11 748 859
Salaires et traitements avant impôts (en milliers de dollars)	1 032 506	1 201 888	2 234 394
Autres revenus avant impôt (en milliers de dollars)	7 748 383	1 766 082	9 514 465
Main-d'œuvre (en années-personnes)	9 750	28 490	38 240

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

# Recettes gouvernementales provenant des impôts des travailleurs de plus de 628 M\$ durant la phase d'exploitation

- Les retombées fiscales pour le gouvernement du Québec provenant de l'impôt sur le revenu des travailleurs et des taxes découlant des activités durant les 26 années d'exploitation minière atteindront plus de 404 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à près de 345 M\$;
- Les retombées fiscales pour le gouvernement fédéral atteindront près de 224 M\$, alors que les revenus de parafiscalité s'élèveront à plus de 57 M\$.

Catégories (en milliers de dollars)	Effets directs	Effets indirects	Effet total
<b>Impact pour le gouvernement du Québec</b>			
Impôts sur les salaires et traitements	135 882	106 689	242 571
Taxes de vente	-	43 925	43 925
Taxes spécifiques	-	117 591	117 591
Parafiscalité (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	141 356	203 097	344 453
<b>Impact pour le gouvernement fédéral</b>			
Impôts sur les salaires et traitements	106 028	62 826	168 854
Taxes de vente	-	2 501	2 501
Taxes et droits d'accise	-	52 331	52 331
Parafiscalité (assurance emploi)	17 702	38 590	56 291

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

# Recettes globales pour les deux ordres de gouvernement de près de 4 G\$ sur la durée de vie du projet

- Les retombées fiscales globales provenant des activités minières pour le gouvernement du Québec atteindront plus de 2,6 G\$, dont 1,1 G\$ en impôt minier et près de 800 M\$ en impôt des sociétés;
- Les retombées fiscales globales pour le gouvernement fédéral atteindront près de 1,3 G\$, dont près de 1 G\$ en impôt des sociétés.

Type de revenus gouvernementaux (en milliers de dollars)	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral
Impôt minier	1 109 417	-
Impôt des sociétés	791 652	997 880
<i>Sous-total – impôt minier et impôt des sociétés</i>	<i>1 901 069</i>	<i>997 880</i>
Impôt sur les salaires et traitements	242 571	168 854
Taxes de vente et taxes spécifiques	161 516	54 832
<i>Sous-total – impôts miniers et impôt des sociétés, impôt sur salaires et traitement et taxes</i>	<i>2 305 156</i>	<i>1 221 566</i>
Parafiscalité	344 453	56 291
<b>Total</b>	<b>2 649 609</b>	<b>1 277 858</b>

## Hypothèses des taux d'impôt des sociétés :

- Taux d'impôt minier pour le Québec de 16 %;
- Taux d'impôt des sociétés pour le Québec de 11,9 %;
- Taux d'impôt des sociétés pour le Canada de 15,0 %.

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013  
 Étude de faisabilité du projet Lac à Paul Arianne Phosphate, octobre 2013

# Retombées économiques importantes pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean durant la phase d'exploitation

- Les activités d'exploitation de la mine généreront des retombées économiques d'importance pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean :
  - Plus de 1 000 emplois par année durant les années d'exploitation de la mine,
  - Des revenus d'emploi de près de 1,6 G\$ sur la durée de vie de la mine;
- L'estimation tient compte de la capacité des industries du Saguenay–Lac-Saint-Jean à s'approprier leur part des retombées économiques dans l'ensemble du Québec;
- Les retombées économiques régionales issues des dépenses durant la phase d'exploitation sont composées principalement des éléments suivants :
  - Les salaires versés aux employés de la région travaillant aux activités quotidiennes d'Arianne Phosphate,
  - L'achat de biens et services nécessaires à l'exploitation de la mine auprès des fournisseurs régionaux,
  - Les revenus des autres commerces situés dans la région.


Catégories	Impact régional	Pourcentage de l'ensemble du Québec
Main-d'œuvre (en années-personnes)	26 848	70
Salaires et traitements avant impôts (en milliers de dollars)	1 585 763	75
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	2 104 199	19

Source : Estimations à partir de simulations de l'ISQ, décembre 2013

Hypothèses quant aux capacités régionales de bénéficier des activités économiques générées par les activités d'exploitation

# Table des matières

---

1	Introduction	p. 1
2	Contexte	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 6
4	Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site	p. 10
 5	<b>Retombées économiques totales du projet</b>	<b>p. 23</b>
6	Avantages pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	p. 27
7	Conclusion	p. 35



# Retombées économiques totales du projet

- Les retombées économiques totales du projet dans l'ensemble du Québec s'élèveront à 12,6 G\$ sur la durée de vie totale du projet (construction, exploitation et restauration), soit un impact moyen annuel de près de 450 M\$;
- Sur une base annuelle, environ 1 670 emplois seront soutenus directement ou indirectement par le projet.

Catégories	Construction	Exploitation	Restauration	Total
<b>Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)</b>	789 873	11 748 859	34 657	<b>12 573 389</b>
Salaires et traitements avant impôts	478 695	2 234 394	15 678	<b>2 728 768</b>
Autres revenus avant impôts	311 178	9 514 465	18 979	<b>9 844 621</b>
<b>Main-d'œuvre (en années-personnes)</b>	8 199	38 240	332	<b>46 770</b>
<b>Revenus du gouvernement du Québec (en milliers de dollars)</b>				
Impôt sur les salaires et traitements	51 933	242 571	1 501	<b>296 005</b>
Taxes de vente et taxes spécifiques	6 240	161 516	270	<b>168 027</b>
<b>Revenus du gouvernement fédéral (en milliers de dollars)</b>				
Impôt sur les salaires et traitements	34 957	168 854	880	<b>204 691</b>
Taxes de vente et droits d'accise	1 950	54 832	213	<b>56 996</b>
<b>Parafiscalité (en milliers de dollars)</b>				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	79 304	344 453	3 106	<b>426 862</b>
Fédérale (assurance emploi)	12 998	56 291	514	<b>69 804</b>

# Retombées économiques régionales totales du projet

- Les retombées économiques totales du projet dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean s’élèveront à 2,6 G\$ sur la durée de vie totale du projet (construction, exploitation et restauration), soit un impact moyen annuel de plus de 92 M\$;
- Sur une base annuelle, environ 1 146 emplois seront soutenus directement ou indirectement par le projet. Ces revenus d’emploi totaux atteindront 1,9 G\$ sur la durée de vie du projet, soit une moyenne annuelle de plus de 68 M\$.

Catégories	Construction	Exploitation	Restauration	Total
Main-d’œuvre (en années-personnes)	4 945	26 848	299	32 092
Salaires et traitements avant impôts (en milliers de dollars)	309 476	1 585 763	14 110	1 909 349
Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)	449 084	2 104 199	31 191	2 584 474


# Retombées économiques induites du projet

- Les effets induits sont les effets entraînés par les dépenses de consommation dans l'économie effectuées par les individus employés directement et indirectement dans l'activité économique;
- Les retombées économiques induites du projet s'élèveront à plus de 900 M\$ et appuieront annuellement près de 400 emplois dans l'ensemble du Québec.

Catégories	Construction	Exploitation	Restauration	Total
<b>Valeur ajoutée aux prix de base (en milliers de dollars)</b>	173 938	724 818	12 670	911 425
Salaires et traitements avant impôts	72 425	301 800	5 275	379 500
Autres revenus avant impôts	101 514	423 017	7 394	531 925
<b>Main-d'œuvre (en années-personnes)</b>	2 280	9 501	166	11 947
<b>Revenus du gouvernement du Québec (en milliers de dollars)</b>				
Impôts sur les salaires et traitements	5 196	21 653	378	27 227
Taxes de vente et taxes spécifiques	23 756	98 992	1 730	124 478
<b>Revenus du gouvernement fédéral (en milliers de dollars)</b>				
Impôts sur les salaires et traitements	2 887	12 029	210	15 126
Taxes de vente et droits d'accise	10 520	43 839	766	55 125
<b>Parafiscalité (en milliers de dollars)</b>				
Québécoise (RRQ, FSS, CSST, RQAP)	11 325	47 194	825	59 344
Fédérale (assurance emploi)	2 353	9 806	171	12 330

# Table des matières

---

1	Introduction	p. 1
2	Contexte	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 6
4	Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site	p. 10
5	Retombées économiques totales du projet	p. 23
 6	<b>Avantages pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean</b>	<b>p. 27</b>
7	Conclusion	p. 35

# Des emplois de qualité pour la région

---

- Plusieurs emplois créés durant la construction et l'exploitation de la mine :
  - 475 emplois directs sur le site minier pour la construction,
  - 375 emplois directs pour l'exploitation,
  - Une centaine d'emplois indirects créés pour le transport,
  - Plusieurs centaines d'emplois indirects créés chez les fournisseurs durant la construction et l'exploitation.

# Exemples de types d'emplois requis

---

- Mineurs;
- Conducteurs d'équipement lourd;
- Mécaniciens d'équipement lourd;
- Foreurs et dynamiteurs;
- Manœuvre de mines;
- Mécaniciens;
- Conducteurs de camions;
- Personnel d'entretien et de soutien;
- Soudeurs.

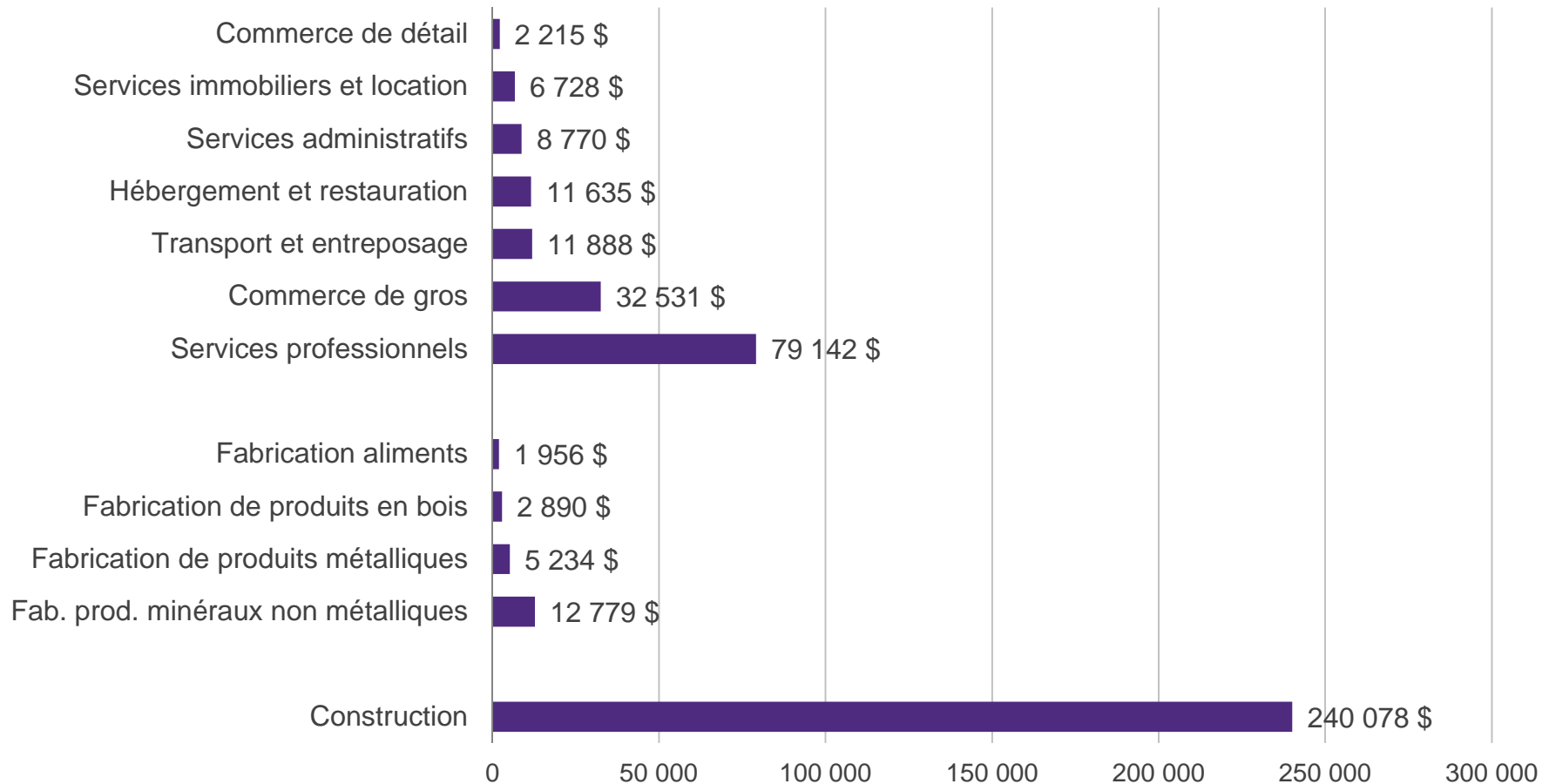
# Des salaires plus élevés que la moyenne régionale et que dans l'ensemble du Québec

Arianne Phosphate		
Type d'emplois directs	Nombre d'employés	Salaire moyen
Administration	60	127 033 \$
Mine et broyage	205	92 576 \$
Traitement du minerai	110	102 012 \$

	Salaires médians (2013)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	37 245 \$
Ensemble du Québec	37 440 \$

# Des opportunités pour les fournisseurs locaux et régionaux durant la phase de construction

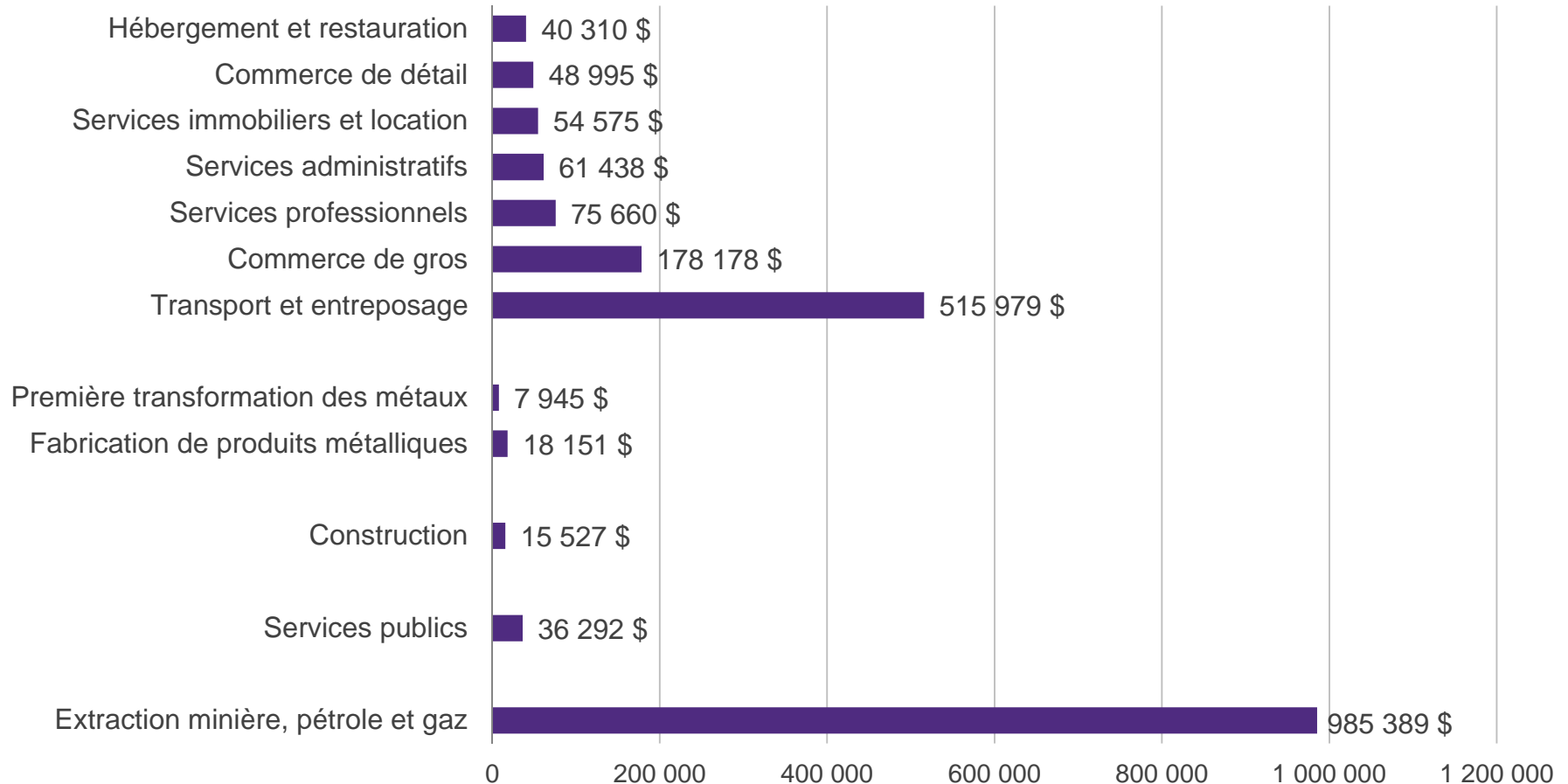
## Retombées économiques régionales sectorielles (k\$)





# Des opportunités pour les fournisseurs locaux et régionaux durant la phase d'exploitation

## Retombées économiques régionales sectorielles (k\$)



# Une mine avec des impacts régionaux

---

- Emplois pour les gens de la région;
- Mine située à 2,5 heures des centres habités;
- Une meilleure stabilité sociale et familiale;
- Quarts de travail adaptés pour les salariés;
- Développer une grappe de sous-traitants miniers;
- Politique d'achat pour favoriser les fournisseurs régionaux;
- Potentiel pour les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Diversifie l'économie régionale de ses secteurs traditionnels;
- Comité de travail pour évaluer les impacts environnementaux.


# Autres avantages pour la région

---

- Retour de ressources spécialisées provenant de la région;
- Achat de propriétés;
- Intégration de nouveaux résidents avec expertises particulières;
- Opportunités pour les institutions d'enseignement de la région.

# Table des matières

---

1	Introduction	p. 1
2	Contexte	p. 4
3	Projet du Lac à Paul et portrait économique régional	p. 6
4	Retombées économiques des activités de construction, d'exploitation et de restauration du site	p. 10
5	Retombées économiques totales du projet	p. 23
6	Avantages pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	p. 27
 7	<b>Conclusion</b>	<b>p. 35</b>

# Arianne Phosphate : un projet structurant pour notre essor économique

---

- Le plus important projet d'investissement dans la région au cours des dix dernières années;
- 9 G\$ de dépenses durant le cycle de vie de la mine;
- 2 250 emplois créés dans la région durant la construction;
- 1 000 emplois créés annuellement durant l'exploitation;
- 4 G\$ de retombées fiscales pour les gouvernements;
- Des opportunités concrètes pour les entreprises régionales qui désirent agir en tant que sous-traitants.

# Arianne Phosphate : un projet structurant pour notre essor économique

---

- Considérant l'aspect structurant du projet par l'opportunité de créer une filière minière en collaboration avec le tissu économique existant;
- Considérant le respect du concept de développement durable du promoteur;
- Considérant l'instabilité des secteurs économiques traditionnels, dont la forêt et l'aluminium, qui vient faire trembler les murs et les fondations de la structure économique régionale;
- Considérant l'urgence de créer de la richesse collective afin de nous permettre d'investir davantage dans nos systèmes sociaux, de santé et d'éducation;
- Considérant un indice démographique en déclin et l'effet positif d'un tel projet sur la migration de talents vers notre région;
- Considérant les conditions de travail exceptionnelles que les promoteurs assurent à leurs travailleurs;

La région n'a pas le droit de passer à côté d'une telle opportunité, et ce, tout en considérant son avantage collectif et son caractère de stabilisation de notre structure économique et sociale pour les générations futures.



**Raymond Chabot  
Grant Thornton**

**L'instinct de la croissance<sup>MC</sup>**

255, rue Racine Est, bureau 800, Chicoutimi (Québec) G7H 7L2.  
Téléphone : 418 549-4142; Télécopieur : 418 549-3961